

GREVE AU CARROUF DE MARSEILLE

« J'espère de ça que les gens ils vont se réveiller, ils vont se dire que oui c'est dur mais c'est possible de lutter, de se battre, d'aller jusqu'au bout et que l'union fait la force... »

Une caissière gréviste¹

Comme des milliers de travailleurEs de la grande distribution², les salariéEs de Carrefour Grand littoral de Marseille (quartiers nord) font grève vendredi 1er février avec des revendications multiples : hausses de salaires, meilleures conditions de travail, respect du repos dominical, etc. Mais, refusant de s'en tenir à une grève de témoignage de 24 heures comme les y invitaient les syndicats (CFDT, CGT, FO), ils/elles décident en assemblée générale (AG) de continuer la grève et du coup *« les délégués syndicaux se sont sentis obligés de suivre »*³.



Comme dans beaucoup de boîtes de ce type la préoccupation première est celle des salaires, pour la plupart inférieurs à 1 000 € : 700 € net pour une caissière à temps partiel imposé, et 950 € à temps complet avec 12 ans d'ancienneté⁴ ! Le personnel de Carrefour Grand-Littoral veut que ses conditions

de travail et ses salaires rejoignent ceux, plus avantageux, des autres magasins Carrefour. La direction, quant à elle, invoque le fait que ce magasin était, il y a quelques années, un magasin Continent, pour leur imposer des conditions inférieures. Dans ce secteur où l'exploitation est intense, les revendications ne manquent pas et celles avancées par les grévistes n'ont rien de bien révolutionnaire (et sentent bon l'influence de très sérieux syndicalistes) :

- Une augmentation du ticket restaurant de 3,05 à 4,50 €
- Une prime de 250 € (vus les bénéfices de 150 millions d'euros annoncés par le magasin, vient cette idée saugrenue qu'on pourrait bien gagner plus sans avoir à marrer encore davantage).
- Une augmentation du nombre d'heures de travail pour les salariéEs à temps partiel qui le désirent (contre le temps partiel imposé).
- La fermeture du magasin en hiver à 21 h (au lieu de 22 h 15).

Le bras de fer entre les salariéEs et l'un des plus puissants groupes du CAC 40 va durer deux semaines. Jusqu'à 450 des 571 salariéEs sont en grève (ne restent principalement que des cadres, des CDD et des intérimaires). Jour et nuit, ils/elles se relaient

devant le feu de palettes du piquet de grève et les amoncellements de chariots pour bloquer l'accès au parking et l'arrivée des camions de livraison. Par deux fois c'est même la galerie marchande qui est bloquée. Les grévistes décident de la poursuite du mouvement tous les soirs en AG. La direction est obligée à plusieurs reprises de fermer le magasin où les rayons ont tendance à se vider et les clients à se raréfier... plusieurs millions d'euros de perte !

Après l'assignation en référé des bloqueurs, la direction se décide à quelques propositions, notamment... des bons d'achats. On ne sait si le patron reçoit une aide financière de sa maison-mère ou du MEDEF, mais les grévistes reçoivent eux pas mal de soutien de syndicats et de travailleurs (les politiques sont aussi très présents en cette période) : les Sud PTT en congès qui viennent avec l'argent d'une collecte, des comités d'entreprises (dont celui d'Air France qui file de la bouffe), des pêcheurs qui offrent du poisson frais, des dockers, des marins, des salariés d'autres Carrefour, des clients, des associations de quartier qui appellent au boycott... de quoi alimenter la caisse de grève qui s'est constituée.

Le 13 février, au niveau national, les confédérations CFTC, CGC et FO signent un accord de branche sur les salaires dans la grande distribution qui fixe « une grille de salaires minima conventionnels de la branche » comprenant un temps de pause « rémunéré à 5 % de la rémunération du temps de travail effectif, en plus de celui-ci » et un « salaire brut de départ de 1 344 € par mois », pauses comprises (un accord signé après cinq années de blocage des négociations salariales)... mais les grévistes de Marseille poursuivent la lutte ! Un bien mauvais exemple pour leurs petits camara-

« Il ne faut pas être naïfs. Quand un mouvement s'essouffle, ceux qui luttent laissent aux syndicats le soin de négocier la sortie de la crise. Alors, les représentants représentent bien quelque chose : ils me représentent non pas tel que je suis dans la lutte, c'est-à-dire au moment où je relève la tête et où j'ai l'occasion de reconquérir les moyens de peser sur ma vie et mon destin, mais ils me représentent au moment où j'abandonne le combat. Ils représentent le retour à la normale, le retour à la passivité ordinaire de la vie. Et ceux-là mêmes avec qui ils négocient représentent bien quelque chose également, et d'une certaine manière c'est aussi une partie de moi, le moi aliéné, le moi inséré dans le monde capitaliste comme un de ses rouages affectés à sa valorisation infinie et insensée. »

Léon de Mattis, *Mort à la démocratie*, Paris, L'Altiplano, 2007, p.70-71.

des autres magasins, pour les travailleurs en général qui pourraient bien être tentés d'en faire autant... eh oui, pas de thunes, des crédits, des gosses à nourrir, un loyer et pourtant 15 jours de grèves... une volonté et un courage auxquels il est plus prudent de mettre un terme :

Le vendredi 18 février, FO (qui s'est sans doute fait tirer l'oreille par sa confédération) appelle à la reprise. Le soir, se sont les CRS qui interviennent violemment (pléonasme) pour débloquent les entrées du magasin, et permettre son réapprovisionnement. Les tonfas envoient une gréviste enceinte à l'hôpital bien plus tôt qu'elle ne le pensait. Alors que jusque-là les syndicats avaient toujours refusé d'appeler les salariés des autres Carrefour à la grève, la CGT finit par le faire ; c'est sans doute un peu tard mais cela donne un air de radicalité qui n'est pas négligeable⁵. Des arrêts de travail en solidarité ont bien lieu le samedi dans

plusieurs autres magasins Carrefour mais oui, il est un peu tard.

La CFDT (majoritaire parmi le personnel du magasin) appelle dès le lendemain à la reprise du travail pour une sortie de crise « *dans de bonnes conditions* ». Le délégué syndical a en effet signé avec la direction (et sans l'accord de l'AG) un accord qui est très loin de satisfaire les revendications minimales des grévistes :

- Une augmentation du ticket restaurant de 0,45 euros (soit 9 € par mois).
- Aucune prime.
- Une augmentation de 3 h pour les contrats à temps partiel de moins de 24 h par semaine, et de seulement 2 h pour les contrats de plus de 24h.
- Une contribution de 80 000 € de la direction aux œuvres sociales du comité d'établissement (que gère la CFDT).
- Aucun paiement des journées de grève (les retenues de salaire seront juste échelonnées).
- Fermeture du magasin en hiver à 21 h 30.

A noter que l'augmentation du ticket restaurant n'aura lieu qu'à condition que le taux de démarque (pertes liées au vol ou à la casse) passe de 2,6 % actuellement à 2,4 % ! Bref que tout le monde fasse le sale boulot de vigile⁶ !

On comprend que « *le cacique de la section CFDT* » soit qualifié de « *magouilleur* »⁷. La CGT a refusé de signer l'accord (à quoi bon se salir les mains à son tour) mais a tout de même appelé, selon la vieille rengaine, à reprendre le travail « *pour éviter la division du personnel* ».

Les caissières⁸ du Grand littoral n'ont pas gagné grand-chose, certaines disent qu'elles sont « *rentrées pour rien* »⁹. Mais il ne semble pas pour autant qu'elles soient démoralisées, elles gardent la gniak,

elles sont fières « *d'avoir tenu bon* », « *de ce qu'elles ont fait, malgré les problèmes d'argent* »¹⁰, des liens et de l'amitié qui se sont créés dans la lutte, lorsque le quotidien est perturbé, lorsqu'on le perturbe¹¹. Après il y aura toujours des connards pour dire qu'il n'y a plus que les fonctionnaires qui peuvent se permettre de faire grève, et encore... mais chaque jour y'a des grévistes qui leur crachent à la gueule et c'est tant-mieux !

Céline

¹ Cf. « Travailler moins pour gagner plus », témoignages de caissières grévistes dans *Outrage*, n°1, avril 2008.

² 650 000 salariés en France.

³ Djamilia Fadhlia, déléguée CFDT interviewée dans *Le Combat syndicaliste*, n° 326, mars 2008.

⁴ « *Quand vous gagnez 950 € par mois et que vous sortez déjà 450 € de loyer, je parle que du loyer hein, je parle pas d'EDF, des assurances voitures parce que quand vous finissez la nuit y a plus de bus, alors il vous faut une voiture... à la fin qu'est-ce qu'il vous reste pour manger ? Bah rien.* », cf. *Outrage*, op. cit.

⁵ Une organisation syndicale responsable préfère contenir la colère des travailleurs par des journées d'action dispersées, secteur par secteur. « *Ils venaient avec leurs banderoles un coup la CGT, un coup la CFDT, avec les badges, la casquette... mais on fait la grève pour les employées, pas pour le syndicat alors finir déguisées avec l'étiquette là et là... Pour savoir qu'on est pas assez payées on pas besoin d'étiquette.* » Cf. *Outrage*.

⁶ Le Carrefour de Port-de-Bouc fonctionne de la sorte : à la fin du mois les chefs balancent tout ce qu'ils peuvent dans les bennes pour éviter l'augmentation du ticket (et puis l'assurance rembourse). Cf. « La Belle grève des caissières », *CQFD*, n° 54, mars 2008, p. 16.

⁷ *Ibid.*

⁸ EmployéEs-rayons et employéEs de caisse étaient tous en grève mais les caissières étaient les plus nombreuses.

⁹ Cf. *Outrage*, op. cit.

¹⁰ Cf. *CQFD*, op. cit.

¹¹ A noter que l'émission de radio féministe marseillaise « Le Complot des cagoles » a réalisé une interview de caissières grévistes de Carrouf qui est paraît-il fort intéressante. Elle devrait sans doute pouvoir être bientôt écoutée sur le site de la radio : <http://radio.galere.free.fr>